

- En cette situation, et avant de prolonger l'épreuve, il vous a été fait, par moi Sheriff du comté de Surrey, sommation itérative de répondre ^{statutairement} ou de parler, et vous avez ^{obstinément} persisté dans le silence bien qu'ayant au pouvoir des ^{gênes}, chaînes, ceps, entraves et ferments.

- Attachamenta legalia, dit le Sargent.
- Sur votre refus ^{endurcissement} de répondre, dit le Sheriff, l'obstination de la loi est telle que la commande de la loi est telle que l'obstination de la loi soit égale à l'obstination du criminel, l'épreuve a commencé, telle que la commande ^{des lois} de la loi.

- Il paraît que vous ^{avez} répondu, dit le Sheriff, nul ne vous assistera, quand même le sang vous sortirait de la gorge, de la barbe et des aisselles, ce de travers les ouvertures du corps depuis la bouche jusqu'aux reins.

- a throtebolla, dit le Sargent, et pabu et subhiscis, et a gurgulo usque ad crupperum.

ont été tendus et liés aux quatre colonnes de la loi, une ^{plaque} de fer vous a été appliquée au ventre, et l'on vous a mis sur le corps autant de pierres que vous en pouvez porter. "Et davantage", dit la loi.

- ^{Plusque} affirma le Sargent.
le Sheriff poursuivait:

- le premier jour on ne vous a donné ni à boire ni à manger.

- Nec est superjejunare, dit le Sargent.
Il y eut un silence. on entendait l'effort inspiré de l'homme sous le poids des pierres. le patient ^{en droit} complira ^{son supplice}.
le Sargent

- Adde augmentum abstinentie ciborum diminutione. Consuetudo britannica, article Cinq cent quatre.
^{Le Sheriff et le Sargent alternèrent, l'un de plus en plus, l'autre de moins en moins, jusqu'à ce que le patient ne put plus résister. Le Sheriff prit alors la parole et dit: "Le patient est mort."}

- le premier jour on ne vous a donné ni à boire ni à manger. le deuxième jour on vous a donné à manger et pas à boire; on vous a mis entre les dents trois ^{bouchees} de pain d'orge. le troisième jour on vous a donné à boire et pas à manger. on vous a sorti dans la bouche, la troisième et en trois jours, un pain d'orge pris au ^{d'écart} de la prison. le quatrième jour on vous a donné à manger et pas à boire. vous avez continué à ne pas répondre, vous avez laissé là jusqu'à ce que vous mouriez. Ainsi le veut la justice.

le Sargent, de la ciffe et toujours à sa plique, propter rei homagium est bona legi.

le Sheriff et toujours à sa plique, propter rei homagium est bona legi.
- Homme, faites attention. car si vous renoncez à votre opinion, et si vous avouez, vous ne serez que pendu, et vous avez droit au meldefeoh, qui est une sorte d'argent.

- Secus confitens, dit le Sargent, habeas le meldefeoh. Leges Ince, chapitre vingt.